Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Comment l'agriculture accélère sa transition électrique en Paca



A l'occasion du salon Med'Agri à Avignon, Enedis et la Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé une convention pour accompagner les mutations des exploitations. Raccordements, énergies renouvelables, nouveaux usages et sécurité électrique, le partenariat anticipe les besoins d'un secteur en pleine transformation.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'agriculture doit composer avec des pratiques qui évoluent rapidement. Photovoltaïque, agrivoltaïsme, robotisation, autoconsommation : les projets se diversifient et réclament une alimentation électrique adaptée. Alors comment disposer, au bon moment, d'un réseau capable de répondre aux besoins des exploitants ?

Des exploitations face à de nouveaux défis

C'est pour y répondre qu'Enedis et la Chambre régionale d'agriculture renforcent leur coopération. Signée à Avignon, le 14 octobre, lors de Med'Agri, cette convention acte le rapprochement du terrain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

agricole et du gestionnaire du réseau public d'électricité. Mission ? Faciliter les projets, anticiper les raccordements et accompagner les évolutions des fermes, tout en tenant compte des réalités inhérentes à chaque exploitation.

Quatre leviers pour passer à l'action

Le partenariat repose sur : la prévention des risques électriques ; la facilitation des raccordements, qu'il s'agisse de nouveaux équipements agricoles ou d'installations destinées à produire de l'électricité ; Le développement des énergies renouvelables et de l'autoconsommation collective, pour mieux maîtriser les consommations. Enfin, la convention prend en compte l'émergence de nouveaux usages, comme la mobilité agricole.

Anticiper plutôt que subir les besoins du réseau

Enedis et la Chambre régionale d'agriculture veulent faciliter l'accès des exploitants à des outils d'information, de simulation et de planification, pour mieux préparer les projets et identifier en amont les besoins électriques, comme un projet de production solaire, un nouvel équipement, une évolution des pratiques, des possibilités de raccordement ou encore du réseau. En rapprochant leurs compétences, les deux organismes proposent des démarches plus lisibles et un accompagnement coordonné.« Notre responsabilité de service public est d'anticiper ces évolutions et de faciliter la réalisation des projets », souligne François Gonczi, directeur régional d'Enedis.

Un réseau régional déjà fortement mobilisé

Enedis compte 2 924 salariés et exploite 96 107 kilomètres de lignes électriques pour 3,8 millions de clients, en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'entreprise recense également 116 785 producteurs d'énergies renouvelables raccordés et 247 000 points de charge pour véhicules électriques. Elle prévoit 410M€ d'investissements pour maintenir et développer le réseau public de distribution. Pour les exploitations agricoles, il est question de mettre en adéquation ambitions de terrain et moyens électriques. Enedis et la Chambre régionale d'agriculture Paca, avec cette convention, s'ouvrent à un accompagnement concret des agriculteurs.

Les chiffres Enedis en Provence-Alpes Cote d'Azur

410M€ d'investissements pour maintenir et développer le réseau public de distribution d'électricité ; 3,8 millions de clients ; 247 000 points de charge pour véhicules électriques ; 116 785 producteurs d'EnR raccordés ; 96 107 km de lignes électriques exploités et 2 924 salariés.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

La Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur et GRDF veulent développer la méthanisation agricole



Guilhem Armanet, directeur Client Territoires GRDF Sud-Est était au Salon International de l'Agriculture, mardi 27 février, aux côtés d'André Bernard, président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour signer une convention de partenariat pour le développement de la filière méthanisation agricole sur la région.

La production de gaz vert atteint déjà en France la puissance de 2 réacteurs nucléaires.
La capacité installée des 657 sites de méthanisation en injection – 12 TWh/an – dépasse largement les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie fixés à 6 TWh/an en 2023. Dès 2030, 20 % du gaz consommé en France pourrait être renouvelable ; en 2050, la France a le potentiel avéré de couvrir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz verts.

Le biométhane est un gaz renouvelable incontournable au mix énergétique français
produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane ou gaz renouvelable. Son bilan carbone est quasi neutre. Tout comme le gaz, il sert à chauffer, cuisiner et peut être utilisé comme carburant (BioGNV).

Le salon de l'agriculture était, pour GRDF, de consolider ses liens avec le monde agricole
et de maintenir la dynamique de développement du biométhane sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ce cadre, GRDF souhaite sensibiliser la filière et notamment les exploitants agricoles sur les atouts du biométhane et ses enjeux dans le cadre de la transition énergétique tout en les accompagnant dans la réussite de leurs projets de méthanisation.

La participation de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur, quant à elle,
participe à l'émergence et à l'accompagnement de la méthanisation agricole par son ancrage territorial et ses liens privilégiés aux collectivités et aux agriculteurs. Elle s'implique notamment pour informer, sensibiliser et conseiller les différents acteurs, rappeler les enjeux liés à cette activité via des réunions d'information, l'identification de gisements agricoles mobilisables sur le territoire et l'utilisation du digestat, un engrais naturel qui se substitue aux engrais chimiques.
MH